

[INTERNET] Observations enquête publique

Sujet : [INTERNET] Observations enquête publique

De : Alain Charmet <alain.charmet@gmail.com>

Date : 20/03/2024 15:14

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Je suis formellement opposé à l'implantation d'une aire de grand passage à La Jarne pour les raisons suivantes :

- artificialisation des sols
 - pollution inévitable des surfaces concernées et environnantes
 - pollution des eaux par infiltration
 - pour les préjudices portés aux oiseaux nicheurs et migrateurs qui ont pris l'habitude de fréquenter la friche laissée par la CDA depuis un certain nombre d'années, la friche à côté de la haie mentionnée dans le projet et les friches avoisinantes qui, à elles toutes, constituent un véritable sanctuaire de biodiversité.
- Non à cet écocide cité dans la loi climat et résilience du 22/08/2021.

Ci-joint un fichier de comptage d'oiseaux effectué par la LPO en mai 2023 faisant état de la présence d'espèces protégées dont plusieurs classées en liste rouge.

Alain CHARMET

IMG-20240318-WA0000.jpg
